

Plan de reprise de l'encadrement des jeunes

- Organisation de l'accueil
 - Il se fera à l'extérieur uniquement avec un emplacement matérialisé pour chaque groupe.
 - L'accès à la maison des sportifs sera interdit.
 - L'accueil se fera à compter de 14 h pour un départ à 14h30. Les 2 premières séances se termineront à 16h.
 - Il n'y aura pas de gouter
 - Les gestes barrières généraux, collectifs et individuels de lutte contre la propagation du virus seront rappelés.

- Organisation de la pratique
 - **L'inscription sera obligatoire, chaque semaine**, via le fichier accessible sur le site du club pour limiter le surnombre et faciliter la mise en place. L'inscription pourra se faire jusqu'à la veille du jour de l'entraînement.
 - Aucune présence ne sera possible sans inscription
 - Toute absence devra être prévenue
 - Les groupes seront constitués de 10 personnes maximum
 - Un registre des présences sera tenu par groupe
 - Les sorties auront lieu sur des espaces larges et ouverts sur des circuits parfaitement identifiés. Le contenu sera adapté pour une pratique raisonnée et permettant les distances préconisées.
 - Dans le contexte actuel, la participation aux entraînements durant cette période engage également la responsabilité individuelle de chacun.
 - Les sorties pourront être annulées si le nombre d'encadrants est insuffisant.
 - L'activité sera totalement suspendue en cas de non-respect des règles établies.

- Le matériel
 - Les vélos devront être en parfait état de fonctionnement et propres, sans quoi un refus sera opéré.
 - Casque, lunettes et gants sont obligatoires.
 - Nous préconisons le nettoyage des tenues et différents équipements.
 - Les échanges de matériel seront interdits. N'oubliez donc pas : chacun sa chambre à air, sa pompe, ses démonte pneus et son bidon.

- Les encadrants
 - Ils rappelleront aux personnes encadrées l'importance du respect des règles.
 - Ils porteront un masque sur toutes les phases d'accueil et d'explication en face à face
 - Ils seront attentifs à tout signe de symptôme
 - Ils disposeront de masques, gants et solution hydro-alcoolique qui seront utilisés en cas de nécessité d'intervention auprès d'un pratiquant (chute, problème mécanique...)